

L'agroforesterie, une piste à suivre

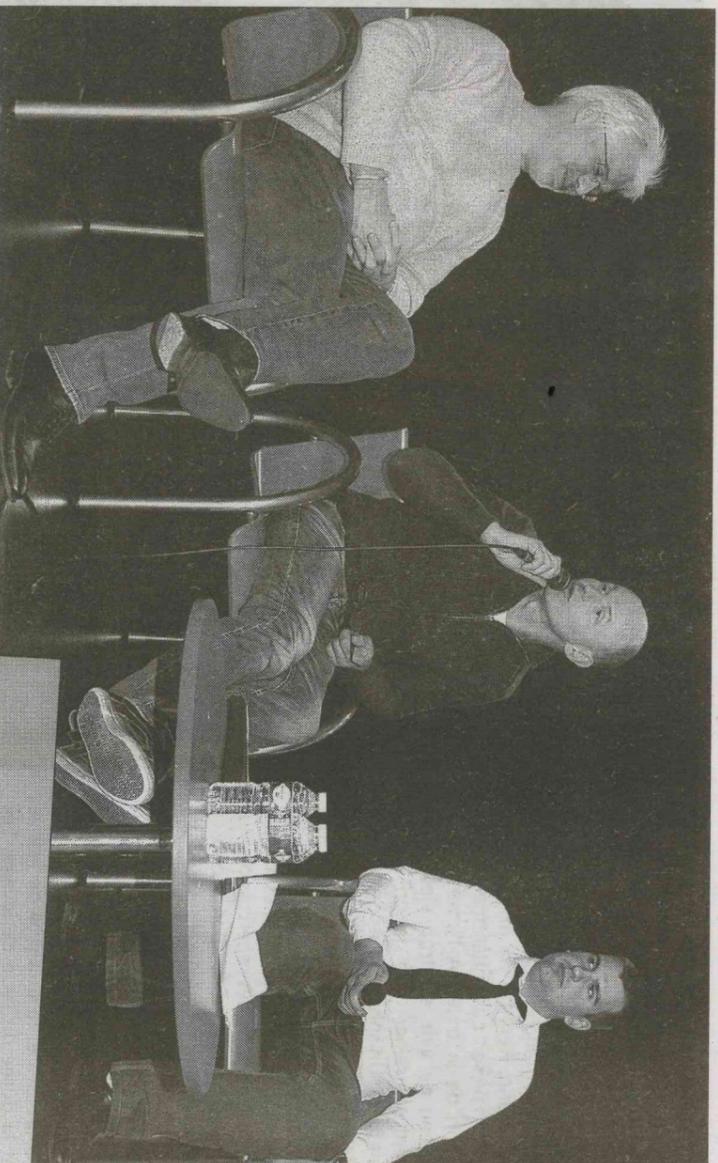
Depuis septembre 2013, un arrêté préfectoral encourage le développement des systèmes agroforestiers en Alsace. Planter des arbres dans les parcelles agricoles, oui mais à quelles conditions ? Le lycée agricole d'Obernai a fait le point lors d'une récente conférence.

■ Pratique traditionnelle dans certaines régions, l'agroforesterie consiste à associer, sur une même parcelle, des arbres à des cultures agricoles ou à des pâturages, a expliqué Claude Hoh, technicien à la Chambre d'agriculture de région Alsace, en ouvrant la conférence consacrée à ce thème. Une conférence organisée jeudi 6 février au lycée agricole d'Obernai par des étudiants du lycée, désireux de faire découvrir un mode d'exploitation qui suscite un intérêt grandissant.

Du maraîchage sous oliviers aux cultures de lavande et de noyers des zones méditerranéennes, en passant par l'association fruitiers-céréales pratiquée dans le Perche, les exemples d'agroforesterie sont nombreux et variés. En Alsace-Lorraine même, il existe un système agroforestier traditionnel : celui des prés-vergers, avec leurs alignements bien connus de mirabelliers, de quetschiers, parfois de pommiers. Ceux-ci ont été plantés voici 100 à 150 ans, à une époque où l'Alsace était considérée comme le vergier de l'Allemagne. Il est aujourd'hui déclinant, constate Claude Hoh. Les fruits n'ayant plus d'usage, les arbres sont souvent délaissés. Ils font néanmoins partie du paysage dans les zones collinaires et autour des villages, où ils forment une ceinture verte appréciée.

Une association à bénéfices réciproques

L'agroforesterie est «une association à bénéfices réciproques entre les cultures et les arbres», résume le technicien forestier, soulignant «qu'un projet bien conçu maximise la production de biomasse». Pour quantifier ce phénomène, on utilise la notion de surface équivalente assolée (SEA). Avec une SEA de 1,6, une parcelle de 100 ha conduite en agroforesterie produit autant de produits agricoles et de bois qu'une exploitation de 160 ha en assolements agricole et forestier séparés. Sur le terrain, «on



Maurice Meyer, agriculteur à Vajff (au centre) : son intérêt pour l'agroforesterie vient de ses voyages à l'étranger, où il a constaté les méfaits de la déforestation. Florence Péry

arrive facilement à 1,4 de SEA», souligne Claude Hoh. Dans un premier temps, la production agricole est plus abondante que la production de bois, mais au bout d'un certain temps, variable selon les essences et la densité de plantation choisies, c'est la production de bois qui prend le dessus. «Dans un système avec 50 arbres par ha conduit sur une période de soixante ans, le bois prend le pas sur la culture dans les vingt dernières années». Avec 100 arbres/ha, ce basculement intervient beaucoup plus tôt. Quoi qu'il en soit, des lors que l'on parle d'agroforesterie, on se doit d'envieser des pas de temps de quinze ans minimum (pour le peuplier), voire de 40, 60 ou même 80 ans. «Dans ce système, on investit sur le long terme», prévient Claude Hoh.

La culture d'arbres sur des terres agricoles présente bien des avantages pour les cultures. Le maillage des racines dans le sol facilite le drainage et l'aération de la terre. Au réseau racinaire s'ajoute un réseau de champignons, les mycorrhizes, qui double le volume de sol travaillé et la capacité de prospection des racines. De plus, au cours de la vie de l'arbre, les racines et les feuilles apportent de la matière organique dans le sol. À ces avantages, le technicien forestier en ajoute un troisième : sur des terrains en pente, pourvu qu'on choisisse les essences qui conviennent et que l'on adapte les pratiques agricoles, les arbres limitent les eaux de ruissellement et l'érosion, participant ainsi à

La densité de plantation des arbres dépend des objectifs poursuivis. Florence Péry



un meilleure conservation des sols. Enfin, l'association arbres-cultures agricoles est un gage d'amélioration de la biodiversité, affirme Claude Hoh. Les auxiliaires des cultures - cochenilles, syrphes, crysopes, oiseaux, chauves-souris - peuvent facilement s'installer dans les arbres, où ils trouvent un abri.

Des aides possibles

Depuis septembre 2013, un arrêté préfectoral encourage le développement des systèmes agroforestiers en Alsace. Différentes essences forestières et fruitières ont été sélectionnées et ouvrent droit à des aides : alisier, châtaignier, chêne, cornier, érable... La surface minimum de plantation a été fixée à 1 ha et la densité doit être comprise entre 30 arbres/ha et 200 arbres/ha. Le barème est de 20,5 €/plant (17,5 €/plant si l'agriculteur réalise la plantation lui-même). Une majoration est prévue pour installer des protections contre le bétail. Le taux d'aide varie en fonction de la zone : de 30 à 50 %. En plaine d'Alsace, où le taux d'aide est de 50 %, l'aide maximum peut donc atteindre 25,25 €/plant. Elle est supposée couvrir la préparation du terrain, la fourniture des plants et l'entretien, notamment en première année. Celui-ci consiste à pailler le sol autour du plant et à pratiquer une taille de formation.

La taille, qui conditionne la valeur du bois produit, se pratique généralement en vert, au mois de juillet, précise Claude Hoh. La première année, une heure suffit pour tailler un hectare. Si le temps de taille augmente à mesure que l'arbre grandit, il reste toutefois limité et compatible avec les pointes de travail estivales. Trois dossiers ont été déposés depuis la parution de l'arrêté préfectoral et accep-

jets agroforestiers, pour une surface qui reste modeste : 50 ha. Maurice Meyer, agriculteur à Vajff, a chargé les élèves de BTS Agronomie productions végétales d'étudier la faisabilité d'un tel projet sur son exploitation, la ferme Saint-Blaise, qui est spécialisée dans la production biologique de légumes et de céréales sur un peu plus de 21 ha. Les BTS APV première année se sont lancés dans cette étude et en ont présenté les résultats chiffrés lors de la réunion. Ils ont étudié deux parcelles : la première, d'une surface de 295 ares, située sur un sol de limons ; et la seconde, de 129 ares, sur un sol argillolimoneux, hydromorphe. Sur chacune de ces parcelles, les étudiants ont cherché à déterminer les essences les plus appropriées et en fonction des objectifs de l'agriculteur (rentabilité plus ou moins rapide), les scénarios d'implantation les plus intéressants. Ils ont également étudié en détail les itinéraires techniques à mettre en place pour assurer la réussite des plantations.

Sur la première parcelle, ils ont rapidement écarté peuplier, chêne et noyer commun au profit du merisier et des arbres fruitiers. Sur le plan purement économique, quelle que soit la densité choisie, le merisier s'est révélé non rentable. Au contraire, l'étude montre que les arbres fruitiers, un mélange de variétés rustiques et résistantes aux maladies, le sont, aussi bien en forte qu'en moyenne ou en faible densité. Mais les résultats sont à relativiser car l'étude ne prend pas en compte les coûts de maintenance.

Sur la seconde parcelle, les fruitiers, les arbres truffiers et le mélange noyer-frêne-tilleul ont été écartés en raison des caractéristiques du sol et des risques de maladie. Restaient le peuplier, le mélange tilleul-aune-noyer, et l'association peuplier-noyer. Au terme de leurs comparaisons, les étudiants concluent à la non-rentabilité du peuplier dans la parcelle concernée. Les deux autres mélanges d'essences présentent un bilan économique positif. Reste à trouver la bonne densité de plantation. «La faible densité est toujours plus rentable que la haute densité», souligne l'un des étudiants rapporteur de l'étude, à condition de ne pas descendre en dessous du seuil de déclenchement des subventions. Florence Péry

EN BREF... Environnement Des centaines d'agriculteurs dans les rues de Toulouse

Des centaines d'agriculteurs sont descendus le 14 février avec leurs tracteurs dans les rues de Toulouse, à l'appel de la FSSEA et des JA, et ont déversé du fumier devant la préfecture pour faire sentir leur colère devant les contraintes environnementales sur l'eau. Ils protestaient contre la politique européenne de lutte contre la pollution de l'eau et sa retranscription en France, inadaptées selon eux à la réalité de leur métier. Cette manifestation visait à faire pression sur le préfet, avant l'adoption d'un programme régional de lutte contre la pollution de l'eau par les nitrates d'origine agricole.

Ces mesures doivent concerner un tiers des exploitations de Midi-Pyrénées, soit plus de 15 000. La FSSEA conteste notamment l'interdiction d'épandre des fertilisants sur les pentes de plus de 15 %. Pour elle, toute parcelle doit être fertilisable.

Fruits et légumes Vers un regroupement des producteurs ?

L'Autorité de la concurrence, saisie par les producteurs de fruits et légumes, recommande l'introduction de mesures de flexibilité dans les organisations de producteurs pour que ces derniers puissent peser plus de poids face à la grande distribution, dans un avis rendu public lundi 17 février. Elle rappelle qu'en plus du caractère «périssable et semi-périssable» et imprévisible de ces productions, de «fortes disparités de conditions d'exploitation existent au sein de l'Union européenne» avec des coûts de main-d'œuvre plus élevés en France que ceux des principaux producteurs de l'UE, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas et l'Allemagne. Elle propose également «l'assouplissement des conditions de négociations collectives des prix au sein des organisations de producteurs», et recommande une «révision profonde des modalités encadrant la contractualisation», généralisée à l'ensemble de la filière via un accord interprofessionnel.

Se préoccuper du débouché des arbres plantés

La table ronde qui a suivi la conférence l'a démontré : les motivations conduisant à planter des arbres dans les cultures sont multiples. Bien qu'en fin de carrière, Roland Wendling, agriculteur à Kroenheim, a planté 1 ha d'arbres en 2011. Il a choisi des essences propices à la production de miel - tilleuls, corniers, noyers, érables, poiriers sauvages - car ses deux fils se lancent dans cette production. Il a planté assez dense (100 arbres/ha), car son objectif est que «dans 15-20 ans, l'arbre soit prépondérant sur la culture». Roland Wendling envisage de planter 2 ha de plus dès que le remembrement sera terminé. André Durmann, vigneron à Andlau, a planté des arbres dans ses vignes afin d'agir sur le climat. En diminuant la température de quelques degrés, il espère garder la typicité de ses vins. Maurice Meyer, lui, en est encore au stade de la réflexion. Son intérêt pour l'agroforesterie vient de ses voyages en Afrique du Nord ou plus récemment en Amérique du Sud, où il a découvert les effets de la déforestation. Il réclame des études plus poussées sur le sujet, afin que les agriculteurs qui souhaitent se lancer disposent de références solides.

La question du choix des essences est essentielle : le peuplier présente l'avantage d'avoir un cycle de vie assez court (15 à 20 ans en plaine d'Alsace, selon Claude Hoh), mais il est aujourd'hui totalement décrié, regrette le patron de la scierie Feidt, qui en sème 15 000 m²/an sur son site de Moislheim. Les essences adaptées au climat d'aujourd'hui le seront-elles encore dans 50 ans ? C'est la question que se pose Daniel Ori, responsable formation à l'Association française d'agroforesterie (Afafr). Des travaux de sélection sont en cours pour trouver des variétés résistant au changement climatique : c'est le cas du noyer. Plus généralement, la France est le pays européen le plus avancé dans la recherche sur l'agroforesterie, signale Daniel Ori.

Pour assurer une bonne réussite des projets agroforestiers, le représentant de l'Afafr formule plusieurs recommandations : diversifier les essences et se préoccuper très tôt du débouché des arbres plantés. Enfin, Daniel Ori informe des dernières évolutions concernant l'agroforesterie dans le cadre de la nouvelle Pac : l'activation du dispositif se fera à l'échelle nationale, à charge pour chaque région de définir la liste des essences, les barèmes et les modalités de paiement. De plus, l'ensemble des systèmes agroforestiers pourra être soutenu.